

<https://www.pressegauche.org/Congediment-au-chateau-Champlain-La-CSN-manifeste-contre-l-employeu>
[r](#)



Congédiement au château Champlain - La CSN manifeste contre l'employeur

- Communiqués -

Date de mise en ligne : samedi 7 août 2021



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 7 août 2021 - Plusieurs centaines de membres et militants et militantes de la CSN ont manifesté à Montréal samedi après-midi pour soutenir les membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs du Marriott Château Champlain-CSN et leur présidente, Aida Gonçalves, congédiée sans raison par la direction de l'hôtel.

« C'est la solidarité qui fait la force de la CSN. Quand l'une des nôtres est victime d'une injustice, c'est tout le mouvement qui réagit, explique la vice-présidente de la CSN, Katia Lelièvre. C'est pour cette raison qu'il y a des militantes et des militants de tous les secteurs qui sont présents aujourd'hui. On se soutient tous et toutes entre nous. »

À la suite du congédiement de Mme Gonçalves, l'employeur lui a interdit d'accéder aux lieux de travail et a refusé de négocier en sa présence, jusqu'à ce que le Tribunal administratif du travail lui ordonne d'infirmier ces décisions.

« Il est totalement inacceptable que le Château Champlain et Tidan Inc. congédient aussi cavalièrement et injustement une employée qui travaille pour l'hôtel depuis plus de 30 ans, s'insurge Michel Valiquette, trésorier de la Fédération du commerce (FC-CSN). Il est encore plus ridicule qu'un employeur tente de s'approprier le droit de choisir qui représentera le syndicat à la table de négociation, mais j'imagine que nous ne devrions pas être surpris, venant d'une entreprise avec un aussi long historique antisyndical. »

Mme Gonçalves a d'abord été suspendue, puis congédiée, à la suite d'une activité de visibilité organisée par le syndicat le 8 juillet dernier dans le cadre des négociations en vue du renouvellement de leur convention collective. Durant l'évènement, la présidente et les membres du syndicat sont brièvement entrés dans le hall de l'hôtel pour manifester leur mécontentement envers leur employeur sans qu'aucun bris ou acte de vandalisme soit commis.

« Ce genre d'activité est couramment organisé durant les négociations. La réaction de l'employeur est complètement démesurée et s'apparente à de l'intimidation, déplore la présidente du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), Dominique Daigneault. Nous sommes ici aujourd'hui par solidarité avec Aida, mais aussi pour affirmer haut et fort le droit des travailleuses et des travailleurs de s'unir et de se mobiliser pour obtenir de meilleures conditions de travail. »